

IMPORTANT

Veillez transmettre ce bulletin au personnel concerné de votre entreprise, afin que tous en prennent connaissance

MODIFICATION À L'ANNEXE IV DU CODE DE SOUMISSION

MONTRÉAL, VENDREDI LE 4 NOVEMBRE 2022 — Les Parties à l'entente sur le BSDQ (L'ACQ, la CMEQ et la CMMTQ), sur recommandation du Comité de révision du Code de soumission, ont convenu de modifier le Code de soumission en remplaçant l'Annexe IV par la suivante :

Annexe IV – Applications particulières de l'article J-8

Quant à la spécialité « systèmes intérieurs »

Si l'entrepreneur destinataire a refusé toutes les soumissions pour les travaux de la spécialité assujettie « systèmes intérieurs », il pourra, malgré l'article J-8 du Code, confier en sous-traitance une partie des travaux visés par ces soumissions. Cependant, pour les territoires d'assujettissement de Drummondville, Granby, Hull, Joliette, Montréal, Québec, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Sorel et Trois-Rivières, la sous-traitance n'est permise que pour la partie des travaux relative au jointolement (tirage de joints).

Quant à la spécialité « isolation thermique autre que sur couverture ou mécanique »



Si l'entrepreneur destinataire a refusé toutes les soumissions pour les travaux de la spécialité assujettie « isolation thermique autre que sur couverture ou mécanique », il pourra, malgré l'article J-8 du Code, confier en sous-traitance une partie des travaux visés par ces soumissions quant aux seuls territoires d'assujettissement de Québec, de Jonquière et de Rimouski. Cependant, pour le territoire de Québec, la sous-traitance n'est permise que pour la partie des travaux relative à l'isolant en mousse d'uréthane giclé ou injecté.

Ces modifications visent le territoire de Québec. Elles sont surlignées en jaune dans le texte de l'Annexe IV.

Ces modifications apportées au Code de soumission entrent en vigueur le 1er décembre 2022 et s'appliquent à compter de cette date à tous les projets inscrits en cours.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le service de l'Application du BSDQ en composant le 514-355-7600, option 2.

